

CERTIFICAT DE CONFORMITE



SYSTEME GPS / GPRS **Avertisseur de zones à risques communicant**

Ce certificat de conformité indique que l'AlerteGPS G520 répond aux normes européennes :

- il signale aux autorités et aux administrations locales que le G520 peut être commercialisé légalement dans leurs pays respectifs et permet son libre échange au sein de l'Union Européenne.
- il démontre que ce dispositif GPS ne peut en aucun cas être assimilé à un détecteur de radars puisqu'il n'est pas, compte tenu de ses caractéristiques, en mesure de déceler les signaux radars émis par les dispositifs de contrôles de vitesse.

Les produits suivants ont obtenu le certificat CE : **AlerteGPS G520**

Dans la catégorie : **Radio Equipment and Telecommunications Terminal Equipment**

Date : 2009 - 02 - 16, sous la référence : **AT 50146877 0001**

Organisme de certification : **TÜV Rheinland Product Safety GmbH**
Köln - GERMANY

Recognized by the German Regulator to act as a Notified Body in accordance with the R&TTE Directive 1999/5/EC.

Description : **Radio Equipment (GPS / GPRS Locator)**

Le G520 est conforme aux standards :

Directive 1995/5/EC (R&TTE)
Article 3.1a Health
Article 3.1a Electrical Safety
Article 3.1b EMC
Article 3.2 Radio Spectrum

